

ANNEXE I
(articles 1 et 2)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE EN VALEUR DU PARC DU MONT-BÉLAIR ET DU PARC
LINÉAIRE DES BERGES DES RIVIÈRES SAINT-CHARLES ET DU
BERGER

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en l'aménagement de sentiers pédestres et en divers travaux de mise en valeur au parc du Mont-Bélaïr et du parc linéaire des berges des rivières Saint-Charles et du Berger, lesquels consistent notamment à la construction de structures en milieu naturel, à la plantation de végétaux et à l'aménagement d'aires d'accueil ainsi qu'à la réalisation de modules de signalisation.

Le projet requiert l'octroi de contrats de services professionnels en génie et en architecture du paysage pour la réalisation de plans et devis ainsi que l'embauche de personnel d'appoint pour la coordination du projet.

De même, le projet inclut la consolidation des propriétés municipales au parc du Mont-Bélaïr par l'acquisition de terrains à cette fin.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 1 000 000 \$ et se détaille comme suit :

1° aménagement de sentiers pédestres et divers travaux de mise en valeur :	460 000 \$
2° signalisation :	125 000 \$
3° services professionnels :	75 000 \$
4° acquisition de terrains au Mont-Bélaïr :	300 000 \$
5° personnel d'appoint :	40 000 \$

sous-total du chapitre I : 1 000 000 \$

CHAPITRE II

ÉTUDE DE FAISABILITÉ RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN REFUGE AU PARC DU MONT-BÉLAIR

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

3. Des services professionnels sont requis pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la construction d'un refuge au parc du Mont-Bélaïr dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût estimé des services professionnels décrits à l'article 3, s'élève à 50 000 \$.

sous-total du chapitre II : 50 000 \$

TOTAL : 1 050 000 \$

Annexe préparée le 1^{er} février 2010 par :

Michel Légaré, ing., directeur
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Service de l'environnement